

VILLE DE MONTRÉAL
CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

AVIS PUBLIC

Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil d'agglomération aura lieu :

Date le jeudi 25 avril 2013, à 17 h

Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

Avis est également donné, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19)* que le rapport financier et le rapport du vérificateur de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2012, seront déposés à cette séance.

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 16 h et 17 h, en utilisant la porte située du côté ouest de l'hôtel de ville (place Vauquelin). Les inscriptions se feront, par tirage au sort, dans les 30 minutes précédant le début de l'assemblée.

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142.

Montréal, le 15 avril 2013

Le greffier de la Ville,
M^e Yves Saindon

Publication choisie : Le Devoir

Date de parution : Le 15 avril 2013

Date de la demande : Le 9 avril 2013